

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 09-14/08**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX**  
**Du 18 septembre 2014**

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°09-14/03 DU 18 septembre 2014**

Nombre de Conseillers

En exercice : 15      Votants : 15

Présents : 15      Suffrages exprimés : 15

L'an deux mille quatorze et le 18 septembre 2014 à 20 heures 30 minutes, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants: BENOIT Jean-Pierre, BERTHET Paul, BERTHAUD Patrick, BORROD Sophie, CHAILLET Stéphane, CONSTANT Bruno, DESMARIS Christian, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, GROSBON Béatrice, MOREL Marie-Thérèse, NICOLAS Olivier, PAGNEUX Mallory, VAYER Christophe

Date de convocation : 11 septembre 2014

Monsieur Christian DESMARIS a été élu secrétaire de la séance.

**OBJET :**

**MISE EN PLACE DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :**

Suite à la réunion publique du 15 Septembre 2014, malgré nos arguments présentés et entendus à M. le préfet et à M. le directeur d'académie, nous nous voyons contraints et forcés de mettre en place le décret sur les rythmes scolaires.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité l'organisation suivante :

Il est évident que la mise en place de cette organisation nécessite un temps incompressible, afin de permettre aux parents d'élèves de s'organiser. Le calendrier retenu est le suivant :

Vendredi 19/09 – Ecole : distribution dans les cahiers d'un mot indiquant que nous allons mettre en place les rythmes scolaires et nous demandons aux familles d'indiquer si elles comptent mettre leurs enfants durant les TAP – réponses demandées pour le 26/09

Vendredi 26/09 – récupération des réponses des familles et dépouillement.

Lundi 29/09 – réunion d'organisation (Qui ?, quoi ?, où ?)

Du 30/09 au 14/10 – mise en place des décisions (modification des contrats de travail, recrutement...)

Mardi 14/10 dépôt des dossiers auprès du centre de gestion pour le Comité Technique Paritaire du 29/10.

Jeudi 16/10 – Conseil d'école

Vendredi 31/10 – retour du centre de gestion.

Lundi 03/11 si avis favorable de la commission : Application des nouveaux horaires (rentrée des vacances de la toussaint)

L'organisation des horaires sera la suivante à compter du 3 novembre 2014 :

	Horaires Scolaires		Horaires Péri-scolaires
Lundi	9 h - 12 h.	13 h 30 - 15 h 50	15 h 50 - 16 h 30
Mardi	9 h - 12 h	13 h 30 - 15 h 50	15 h 50 - 16 h 30
Mercredi	9 h - 11 h 40		
Jeudi	9 h - 12 h	13 h 30 - 15 h 50	15 h 50 - 16 h 30
Vendredi	9 h - 12 h	13 h 30 - 15 h 50	15 h 50 - 16 h 30

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la proposition à l'unanimité.

Charge Monsieur le Maire de la suite du dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

Le Maire,

**SAVOT Dominique**

